

A PROPOS

DE

« Le Roi Sogdianos, par J. Oppert »

(Comptes rendus  
de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 1904, p. 387)

---

# INVIDIA DOCTORUM

(Extrait d'un article de  
*l'Orientalistische Literaturzeitung*, signé par la Rédaction,  
n° de décembre 1904, col. 457 à 462)



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS

LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1904

Bibliothèque Maison de l'Orient



150798

A PROPOS DE  
« Le Roi Sogdianos, par J. Oppert »

(Comptes rendus  
de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 1904, p. 387)

---

INVIDIA DOCTORUM

(Extrait d'un article de  
*Orientalistische Literaturzeitung*, signé par la Rédaction,  
n° de décembre 1904, col. 457 à 462)

---

(TRADUCTION)

.....

Il s'annonce en France, comme les initiés le constatent de mieux en mieux, depuis quelques années, un heureux essor des études assyriologiques, études qui, pendant une vie d'homme, y ont été au plus bas. C'est pendant un tel laps de temps, en effet, qu'un seul homme y donnait le ton, et cet homme était le hambourgeois, Jules Oppert. Nous connaissons trop peu les conditions internes d'un développement qui s'est chiffré en résultat par NÉANT, et il y a mieux à faire pour nous et nos lecteurs que d'en rechercher les causes. Bref, rien n'arrivait à terme...

Maintenant que les choses vont mieux, il se produit un phénomène que nous Allemands ne connaissons que trop bien. Assagis par une pénible expérience, nous donnons cet avertissement, comme un avertissement d'amis : les études assyriologiques en se rele-

vant en France y développent une *rivalité de personnes* qui, à la longue, nuira aux personnes et à la cause scientifique.

Il est inutile pour les initiés de leur apprendre que celui qui s'est trouvé, durant toute une longue vie, dans la situation la plus privilégiée comme représentant d'une science, doit porter, de ce chef, une responsabilité. Or, sur la manière dont l'activité de J. Oppert a influencé en France le développement de la science qu'il représentait, il n'y a qu'une voix là-bas, et Pognon, il y a quelques années déjà, s'en est fait l'écho, en déclarant qu'il était grand temps d'en finir.

De fait, depuis l'apparition, dans les études assyriologiques, de la nouvelle direction imprimée par Delitzsch, ç'a été l'unique tâche de J. Oppert d'étouffer et de dénigrer tout ce qui était bon et valable, et de ne vanter que l'incapacité quand elle le flattait.

Ce qui nous amène à intervenir, dans cette occurrence, c'est *une* des manifestations de cette disposition d'esprit, manifestations nombreuses qu'il eût fallu souvent réprimer, si nous n'avions mieux à faire. Mais ce que J. Oppert produit cette fois (*le roi Sogdianos*, voir le titre ci-dessus) pour dénigrer un homme de mérite, — quoiqu'il en soit de ses autres intentions (*Nebenabsichten*) que là-bas on connaît sans doute mieux que nous — cela nous force aujourd'hui à ouvrir les écluses à l'Eridan.

L'occasion, naturellement, en est peu de chose, un détail, mais un détail bien réel, bien topique. En France, la *recension* n'a pas pris la même extension qu'en Allemagne et il n'y est pas aussi facile de donner carrière à une animosité personnelle, contre quiconque, par des services réels, a bien mérité d'une cause.

La plupart des documents nouveaux, dans ces derniers temps, sont dus certainement à l'activité de Scheil. De tous nos collègues, il est le seul qui, jusqu'à récemment, ait eu occasion d'utiliser ses connaissances, en Orient, de façon pratique, sans que son travail intellectuel en ait produit un moins riche fruit.

Il avait donc rapporté, entr'autres textes, un certain texte sur l'inauthenticité duquel, à notre sens, il n'a pas assez énergiquement appuyé dès l'origine.

Il s'agit d'un faux moderne, à n'en pas douter, non d'un faux antique. Aussi, peu nous importe ce que le faussaire a pu transcrire en copiant sa première ligne. Qu'il ait mal rendu *Kourach charrou Akhamanichchi* ou autre chose, cela nous est indifférent : à partir de la deuxième ligne, il a copié simplement un fragment de Nabuchodonosor, I. Rawl. 52. 5. 2. 3...

Encore une fois, cela importe assez peu. Mais J. Oppert, tout en insistant sur l'inauthenticité du document, y rattache une « Découverte », en lisant les premiers signes *Soukoudaniya*, c'est-à-dire le Sogdianos de Ctésias de qui doit être, selon lui, l'original qui a servi au faussaire. Sogdianos, fils d'une Babylonienne, se serait construit un palais à Babylone, etc.

Consacrer un seul mot de réfutation à cela, serait abuser de la patience des lecteurs. Aussi bien, chacun a-t-il, sans plus, remisé où il fallait cette découverte. Il ne se trouve en effet *rien* de tout cela, tout au plus les deux premiers signes. Il n'y a ni *da*, ni *ni*, ni *ya*, à moins d'entreprendre des corrections.

Le but principal de l'affaire Sogdianos est manifes-

tement de contester ce qui est dû à l'éditeur méritant de tant de nouveaux documents, la gratitude à laquelle il a droit, pour sa méthode de travail, active et désintéressée. Quelques exemples suffiront.

A l'éditeur et au premier et magistral interprète du Code de Hammourabi et d'innombrables autres textes originaux dont J. Oppert n'aurait su déchiffrer le moindre, il est dit : « *Tout* assyriologue dira au R. P. Scheil que *Kou* précédé du clou vertical indique le pronom de la première personne, mais jamais *Kou* seul » — que J. Oppert ne sente rien, soit, — mais comment l'Académie n'éprouve-t-elle rien devant les procédés d'une telle polémique qui, encore possible en Allemagne avant l'époque Weimarienne, ne l'était plus en France, depuis le moyen âge !

Bien plus, lorsque J. Oppert nous donne la règle : « *Tout* assyriologue lui dira qu'à la fin d'une phrase, jamais cette copule (*ma*) ne se trouve après le verbe », il devient absolument grotesque quand ensuite, il nous livre comme traduction du texte original accepté par lui : « dans ce temps, j'ai bâti », etc. ! *Enouma epouch ma* signifie donc bien, pour J. Oppert : en ce temps-là, j'ai bâti !

Il va de soi qu'on reproche à Scheil toutes les erreurs qui jamais ont pu lui échapper. Pour les travaux de J. Oppert, personne ne prend cette peine. Pognon l'a fait une fois, dans un cas, quand J. Oppert exploita le *duplicata* d'un texte connu et déchiffré depuis longtemps (Adad-nirari), et ce fut une liste à la Leporello, imposante ! Mais il devient révoltant quand il reproche à Scheil de reproduire les textes photographiquement, pour aller plus vite, ou de les transcrire en assyrien, parce que cette forme lui est plus familière. Chacun

sait que les imprimeurs ne sont pas en état de suffire à toutes nos exigences pour rendre toutes les nuances graphiques. — Mais qu'un tel reproche soit fait par celui à qui on a prouvé que ses publications des textes de Sargon, chez Place (Ninive et l'Assyrie), ne sont que des retranscriptions en cunéiformes, de copies en caractères *latins*, si bien que des signes cunéiformes à valeurs identiques alternent arbitrairement pour figurer telle ou telle syllabe — nous laissons la chose à l'appréciation des Immortels ! Nous verrons si leur jugement gagnera en indulgence, parce qu'un connaisseur incontesté, expérimenté des textes originaux, est ainsi vilipendé !

Des expressions de J. Oppert telles que : « les services que la publication des documents avait rendus aux interprètes de ces textes » pourront lui servir de circonstances atténuantes, car J. Oppert n'a en vérité publié aucun texte que d'autres n'eussent pu expliquer !

Inlassable est J. Oppert dans la réédition de ses systèmes, dont jamais personne ne prit connaissance. De ce nombre est sa « Chronologie », sur laquelle tout le monde a fait silence. Il est fidèle à lui-même, en reprochant à Scheil, sur le ton habituel de ses objurgations, de faire régner Hammourabi en l'an 2000. Pour cela, d'après J. Oppert, il aurait fallu d'abord de longs calculs. J. Oppert, en effet, est « mathématicien ». Espérons que ses conclusions sur ce terrain méritent plus de confiance que ses conclusions dans le domaine épigraphique cunéiforme !

La raison fondamentale, incessamment redite, pour laquelle J. Oppert se sent obligé d'attaquer, de la même façon odieuse, quiconque fait quelque chose de sérieux,

apparaît aussi ici en conclusion, dans la prétention éhontée qui marque toutes ses diatribes.

Le crime de Scheil est « la discrétion qu'il a observée à l'égard de ses devanciers ». En d'autres termes, Scheil n'a pas chanté d'hymne à J. Oppert, comme à l'auteur de tout savoir assyriologique, quand il s'est mis à livrer à la science critique, des documents qui sans lui, seraient restés dix ans inexplicables. Scheil est le seul assyriologue français qui a pu s'employer pratiquement dans l'exploitation de fouilles, et cela a porté de bons fruits. Avant lui, c'était J. Oppert. Or, à J. Oppert, nous devons outre l'absence complète de résultats de l'expédition de Babylonie, l'étonnant plan de la ville de Babylone, qui vaut bien sa « Chronologie », et que personne n'a daigné connaître. L'expédition allemande lui a cependant fait l'honneur d'une réfutation ; si elle avait pris conseil d'un assyriologue, elle l'eût jugée superflu.

Nous ne sommes pas les gardiens attitrés de l'honneur et de la dignité de l'Académie des Inscriptions — mais il y a un point que nous avons le droit de juger : — un état d'âme et un genre de discussion, comme ils apparaissent à nu dans l'élucubration de J. Oppert, — on ne les trouve plus que dans les polémiques de politiciens de bas étage.